



Collectif des parents d'élèves des écoles de Saint-Ouen

<http://ecolesendanger.free.fr>

**Les parents de Saint-Ouen sont mobilisés depuis plusieurs années autour d'une école de qualité pour tous.** En préparation de la rentrée 2012-2013, nous avons sollicité des rendez-vous avec la ministre déléguée à la Réussite éducative et le ministre de l'Éducation nationale et continuons de faire connaître nos demandes auprès de la municipalité, du député de la circonscription, de l'inspectrice de l'Éducation nationale et du directeur académique.

### **DANS LES 11 ÉCOLES MATERNELLES ET LES 9 ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES DE SAINT-OUEN :**

#### **Le remplacement des enseignants absents doit être systématique.**

Depuis plus de 3 ans nous réclamons des professeurs remplaçants dûment formés. L'an passé, nous avons comptabilisé plus de 509 jours d'absences non remplacées dans les écoles de Saint Ouen \*. Nous avons besoin d'un plus grand nombre de ZIL formés pour remplacer toutes les absences, qu'elles soient courtes ou longues, autorisées ou non.

#### **Les RASED (Réseaux d'aide spécialisée aux enfants en difficulté) doivent redevenir efficaces.**

Les postes de Rased ont été décimés en France depuis 5 ans. Il faut continuer notre action pour revendiquer le renforcement des structures en cas de besoin. Aujourd'hui à Saint-Ouen, seule la moitié des enfants étant identifiés comme ayant besoin d'un suivi par l'un des trois intervenants du Rased sont effectivement pris en charge \* alors que, dans la plupart des cas, ce dispositif permet réellement d'éviter le décrochage scolaire.

#### **Les postes d'assistants éducatifs et administratifs doivent être pérennes et à temps complet.**

Le personnel non-enseignant, travaillant sous forme de contrats aidés : CAV, CAE, assistant d'éducation, assistant administratif, voit ses postes non reconduits. Le recensement établi dans 10 écoles à Saint-Ouen montre que 15 postes ont été perdus cette année\*. Une seule école peut perdre trois postes simultanément ! Nos écoles, souvent avec de gros effectifs, ne peuvent fonctionner correctement sans ce personnel non enseignant.

#### **Les intervenants pour la santé doivent être plus nombreux.**

L'obtention d'infirmières et de médecins scolaires est indispensable à l'échelle de la ville et du département. Il n'y a aujourd'hui que 6 infirmières scolaires à St-Ouen et 1 seul médecin scolaire pour les communes de St-Ouen, l'Île-St-Denis et une partie d'Épinay. Il faut que les orthophonistes puissent intégrer les écoles et qu'un dépistage soit fait par des orthophonistes en fin de CE1.

La prise en charge des enfants souffrant de handicap n'est pas suffisamment assurée. Il faut plus de personnel (Auxiliaire de vie scolaire) bénéficiant par ailleurs d'une formation spécifique.

**Nous demandons que ces besoins soient satisfaits pour la rentrée scolaire 2012-2013.**

**PORTONS ENSEMBLE CES REVENDICATIONS devant les élus et les responsables locaux et nationaux :  
SIGNONS CETTE PETITION !**

\* Les données relatives aux 20 écoles de la Ville de Saint-Ouen continuent d'être actualisées : les résultats à jour sont joints en annexe

